

**REPUBLIQUE DU BENIN**

FRATERNITE- JUSTICE - TRAVAIL

-----

**MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE**



**RAPPORT DE LA SEMAINE DE TRAVAIL SUR LA PREPARATION DE  
L'OPERATIONNALISATION DE LA STRATEGIE NATIONALE POUR LE  
DEVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE (SNDR) AU BENIN**

**(INFOSEC de Cotonou, du 18 au 22 juillet 2011)**

Cotonou, le 22 juillet 2011

## PLAN DE PRESENTATION

1.	Contexte .....	3
2.	Objectifs de la semaine de travail .....	4
3.	Résultats attendus.....	4
4.	Démarche méthodologique.....	5
5.	Résultats.....	6
5.1.	Actualisation du répertoire des projets de la filière riz.....	6
5.2.	Matrice de l'offre .....	6
5.3.	Matrice de la demande.....	7
5.4.	Analyse des gaps.....	7
5.5.	Priorisation.....	7
5.6.	Financement potentiel des gaps.....	8
5.7.	Architecture institutionnelle .....	9
5.8.	Restitution des résultats au groupe de travail élargi .....	10
6.	Conclusion et recommandations.....	10
7.	Annexes.....	12

## 1. Contexte

Dans le cadre de la quatrième Conférence Internationale de Tokyo pour le Développement en Afrique (TICAD IV), les pays africains dont le Bénin, se sont engagés à **doubler leur production de riz d'ici à 2018**. Pour l'atteinte de cet objectif, la Coalition Africaine pour le Développement de la Riziculture (CARD) s'est engagée à accompagner techniquement les pays ayant souscrit à l'initiative en faveur du riz dans la mise en œuvre d'un processus de programmation stratégique des actions pour le développement de la filière rizicole. L'objectif visé par la CARD en lançant ce processus est de sensibiliser les pays et les donateurs sur l'importance du développement de la riziculture dans les pays africains et de faciliter l'échange d'informations en vue d'une meilleure coordination entre les projets existants et les investissements futurs dans le secteur rizicole. Ledit processus comporte trois étapes à savoir :

- Primo : L'élaboration d'un document-pays sur la Stratégie Nationale de Développement du Riz (SNDR).
- Secundo : La priorisation des lignes d'actions à retenir pour le développement de la filière.
- Tertio : L'élaboration de note conceptuelle pour la mise en œuvre des lignes d'actions retenues.

Le Bénin qui est également partie-prenante à l'initiative de la TICAD IV est à la deuxième étape du processus après la validation en avril 2011 de la SNDR suivie de son lancement en mai 2011. Les travaux consacrant la mise en œuvre à la deuxième étape du processus au Bénin se sont déroulés dans le cadre d'une semaine de travail tenue à l'INFOSEC de Cotonou du 18 au 22 juillet 2011. Pour ce faire, la CARD a dépêché un Consultant et un Représentant de son Secrétariat pour appuyer l'équipe locale.

Le présent rapport tient lieu de compte rendu du déroulement des travaux de la semaine et la liste des participants auxdits travaux est jointe en annexe.

## 2. Objectifs de la semaine de travail

L'objectif général de la semaine de travail est de préparer l'opérationnalisation de la SNDR par une analyse matricielle croisée entre les sollicitudes (demandes) du document de la SNDR et les actions existantes (offres) à travers les projets et programmes en cours en vue de la détermination des écarts (gaps) à prendre en compte pour la formulation de nouveaux projets.

De manière plus spécifique, il s'agissait de :

- finaliser les fiches transmises aux PTF pour la collecte d'informations sur les projets et programmes relatifs à la filière riz financés par leur institution respective,
- actualiser la matrice des interventions en cours de financement sur la filière riz,
- faire le recoupement des besoins exprimés dans la SNDR et les actions en cours en vue de dégager les gaps et les priorités,
- énumérer les étapes pour l'opérationnalisation des priorités en matière d'investissements à prendre en charge par le gouvernement, le PDDAA et l'assistance des PTF.

## 3. Résultats attendus

Les résultats attendus de la semaine de travail sont :

- Les fiches d'information sur les projets sont disponibles ;
- La matrice de la nature des interventions sectorielles (MNIS) est disponible ;
- La MNIS-besoins est disponible
- La liste des projets prioritaires devant être financés par a) les pouvoirs publics, b) le PDDAA, et c) les partenaires au développement est disponible ;
- La liste des mesures à prendre pour l'harmonisation avec le PDDAA / la mobilisation des ressources budgétaires de l'Etat est connue.

#### 4. Démarche méthodologique

La démarche méthodologique utilisée pour la conduite des travaux s'énonce ainsi qu'il suit :

- Listing de tous les projets et programmes existant au Bénin et qui ont de composante(s) et/ou d'action(s) relatives au riz y compris ceux non suivis dans le portefeuille du MAEP et mis en œuvre par diverses institutions non gouvernementales ;
- Le remplissage des formulaires types d'information sur chacun des projets et programmes répertoriés ;
- Le remplissage de la matrice des natures d'intervention par secteur (MNIS) avec les informations sur les composantes et actions des projets et programmes. La MNIS est un tableau à double entrées croisées entre la nature des interventions des projets et programmes (politique/institutionnel, infrastructure, capacitation des ressources humaines, appui/approvisionnement, information/connaissance et autres) et les secteurs de la filière couverts par ces interventions (semences, engrais, irrigation/gestion de l'eau, R&D, mécanisation, amélioration de la qualité, accès au marché, accès au crédit, S&E, instrument de politique générale et autres) ;
- Le remplissage de la matrice des sollicitations (demandes) exprimées dans la SNDR au profit du riz. Cette matrice est conçue exactement sur le même format que la précédente ;
- L'analyse croisée des deux matrices en vue de la détermination des écarts (gaps) entre les actions demandées par la SNDR et les actions prises en compte par les projets et programmes en cours ;
- La priorisation des gaps décelés par l'analyse de l'offre et de la demande en vue de l'énumération des lignes d'action prioritaires ;
- L'analyse et la recherche des liens institutionnels entre la SNDR et le PDDAA/PNIA d'une part et entre les membres de l'équipe clé SNDR et les acteurs de l'élaboration du budget générale de l'Etat d'autre part.

Le programme de déroulement de la semaine de travail est joint en annexe 2.

## 5. Résultats

### 5.1. Actualisation du répertoire des projets de la filière riz

La compilation des informations sur les projets et programmes au Bénin ayant des actions relatives à la filière riz a révélé trente neuf (39) projets. Le tableau ci-après présente un récapitulatif de la répartition de ces projets par type de bailleurs.

Type de bailleurs	Nombre de projets	Nom des partenaires
BN	5	Bénin
Bilatéral	6	CTB, GIZ, JICA
Multilatéral	13	EU, BAD, BM, FIDA, BOAD, BID, BADEA, FAO
Non étatique	3	PROTOS, CISV
AfricaRice	12	
<b>TOTAL</b>	<b>39</b>	

Le listing détaillé desdits projets ainsi que les formulaires types d'information se trouvent en annexe 3. Toutefois, il faut remarquer que toutes les informations souhaitées ne sont pas renseignées à satisfaction pour tous les projets. Il convient à cet effet, que les membres du « task-force » poursuivent la collecte des informations en vue de la finalisation desdites fiches.

### 5.2. Matrice de l'offre

Le remplissage de la matrice de la nature des interventions sectorielles (offre) est présenté à l'annexe 4. L'examen de cette matrice montre que les actions mises en œuvre sont orientées en priorité sur :

- L'accessibilité des semences à travers plus d'actions habilitantes qu'opérationnelles ;
- L'accès au marché, la diffusion de technologie et la mécanisation ;
- L'accès au crédit, aux engrais et le suivi-évaluation.

D'un autre côté, la matrice montre que l'accent a été mis sur la capacitation des acteurs de la filière, la réalisation d'infrastructures ou d'aménagement et l'appui à la production. Par ailleurs, il convient de noter que beaucoup d'investissements ont été consentis dans la maîtrise de l'eau et l'aménagement des bas fonds sans prendre en compte les aspects de renforcement de capacité pour l'entretien des ouvrages et des aménagements.

### **5.3. Matrice de la demande**

Le remplissage de la matrice de la demande est présenté à l'annexe 5. L'examen de la demande montre qu'elle intègre les principales actions révélées par l'offre auxquelles s'ajoutent les éléments ci-après :

- La sécurisation du foncier avec les PFR ;
- La prise en compte du genre ;
- L'intensification de la production respectueuse de la préservation de l'environnement ;
- L'appui à la finalisation des réformes institutionnelles sur la chaîne de production semencière ;
- Les aspects relatifs à la politique et à l'institutionnel.

### **5.4. Analyse des gaps**

Les gaps identifiés sont au nombre de 18 et sont présentés dans le tableau de l'annexe 4 par les cellules comportant entre autre des lettres G numérotés de 1 à 18. L'identification des gaps s'est faite de deux manières à savoir les cellules qui portent des demandes et que l'offre ne prend pas du tout en compte d'une part et les cellules dont les demandes ne sont pas suffisamment (quantitativement ou qualitativement) prises en compte par l'offre d'autre part.

En ce qui concerne les secteurs de la filière, les gaps sont surtout relatifs à la transformation, à la maîtrise de l'eau et à la mécanisation. Quant aux champs des natures d'intervention, les gaps sont surtout relatifs aux aspects de politique et de l'institutionnel, aux infrastructures et à la capacitation des ressources humaines.

### **5.5. Priorisation**

Parmi les dix huit (18) cellules comportant de gaps, le groupe de travail a choisi huit (08) cellules prioritaires et un maximum de deux (02) lignes d'actions prioritaires au

sein des huit cellules. Ceci a conduit à un total de quatorze (14) lignes d'actions prioritaires que sont :

- 1) Infrastructures de distribution des engrais
- 2) Infrastructures et équipements d'irrigation (réhabilitation et nouveaux périmètres)
- 3) Infrastructures de bas fonds pluvial
- 4) Acquisition de matériels agricoles (travail du sol et matériel de récolte et post récolte)
- 5) Centre de formation, d'étude et d'expérimentation en machinisme agricole
- 6) Transformation / conditionnement de qualité (renforcement de l'étuvage, décorticage et emballage)
- 7) Conservation de qualité du riz usiné (construction magasins de stockage et de conservation)
- 8) Bonification des taux d'intérêt de crédit aux acteurs de la filière
- 9) Mise en place de Fonds de garantie pour le financement des intrants
- 10) Renforcement des capacités de la recherche pour la formulation d'engrais spécifiques
- 11) Renforcement des capacités des acteurs dans la mise en place des engrais
- 12) Appui à la finalisation des réformes institutionnelles sur la chaîne de production semencière
- 13) Appui à la mise en place d'un réseau de distribution de proximité de semences
- 14) Appui à la sécurisation foncière par l'extension des Plans Fonciers Ruraux dans les zones rizicoles

### 5.6. Financement potentiel des lignes d'actions prioritaires

La synthèse de la répartition des lignes d'actions prioritaires par type de bailleur potentiel est présentée dans le tableau ci-après.

Bailleurs potentiels	Nombre	Lignes d'actions prioritaires
Gouvernement béninois	5	Matériels agricoles, Crédit et Réformes chaîne semencière
PNIA/CEDEAO	3	Aménagements, Distribution semences et d'engrais



PTF	6	Transformation, Conservation, Renforcement des capacités et Sécurisation foncière
-----	---	---

La lecture de ce tableau fait ressortir que les lignes d'actions prioritaires retenues se répartissent en :

- Cinq (05) à soumettre au budget national et articulés autour des aspects relatifs à l'accès aux matériels agricoles, au crédit et à l'appui aux réformes de la chaîne semencière
- Trois (03) à prendre en charge dans le cadre du PNIA/CEDEAO et articulés autour des aspects relatifs aux aménagements et la distribution des semences et engrais
- Six (06) à soumettre au financement de divers PTF et articulés autour des aspects relatifs à la transformation, à la conservation, au renforcement des capacités et à la sécurisation foncière

### 5.7. Architecture institutionnelle

L'élaboration de la SNDR a pris en compte les documents de stratégie et de politique générale au niveau national sous-régional et international. C'est à ce titre que le document de la SNDR se trouve parfaitement arrimé avec le Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA) et le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA/NEPAD).

Mieux, les points focaux de la SNDR et du PDDAA/PNIA sont tous basés à la Direction de la Programmation et de la Prospective du Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche (DPP/MAEP). Toute chose qui facilite les échanges et collaborations institutionnels tels que recommandés par les secrétariats de la CARD et du NEPAD.

Par ailleurs, il a été noté avec satisfaction, la participation aux travaux de la semaine de travail sur la SNDR d'un représentant du service en charge de l'élaboration du budget-programme du MAEP.

### 5.8. Restitution des résultats au groupe de travail élargi

Les résultats du groupe clé de travail sur la préparation de l'opérationnalisation de la SNDR ont été restitués aux acteurs de la filière lors d'un atelier d'une journée. Le compte rendu du déroulement de cet atelier de restitution a fait l'objet d'un rapport séparé (annexe 6). L'essentiel des débats au cours dudit atelier s'articule autour des questions ci-après :

- Compréhension sur la démarche méthodologie de réalisation des différentes matrices ;
- Répartition des lignes d'actions prioritaires par bailleur potentiel.
- Diverses informations contenues dans la SNDR.

Au terme des débats, il a été retenu que la ligne d'action relative à la sécurisation foncière soit prise en charge non pas uniquement par les PTF mais surtout au titre des priorités du Gouvernement.

Par ailleurs, il a été retenu de faire parvenir aux PTF les actes de la semaine de travail pour requérir leur engagement à soutenir la mise en œuvre de la SNDR.

## 6. Conclusion et recommandations

Les résultats de la semaine de travail sur la préparation de l'opérationnalisation de la SNDR se résument ainsi qu'il suit :

- La confection des matrices de l'offre et de la demande sur la filière riz dont l'analyse croisée permet une bonne visibilité des dix huit (18) gaps à résorber pour le développement de la filière ;
- La priorisation desdits gaps dégage à court terme, 14 lignes d'actions prioritaires dont une première répartition par source de financement potentielle prévoit la soumission de cinq (05) au budget national, six (06) à divers PTF à rechercher et la prise en charge de trois (03) dans le cadre du PNIA.

Il est alors recommandé que:

- Le gouvernement porte officiellement les 14 lignes d'actions prioritaires pour le développement de la riziculture ;

- Les dispositions soient prises pour l'inscription des 5 lignes d'actions à financer par le Bénin dans le budget en cours d'élaboration ;
- Les actions du PNIA en faveur de la filière riz soient mises en œuvre le plus rapidement possible ;
- Le gouvernement organise une table ronde des PTF sur le financement des lignes d'actions prioritaires retenues après l'analyse des gaps ;
- La SNDR soit rapidement opérationnalisée et que sa fonction suivi-évaluation soit effective afin, entre autres de consolider et rendre accessibles les statistiques sur la filière riz au Bénin.

## 7. Annexes

- 1) Liste des participants
- 2) Programme de la semaine de travail
- 3) Listing des projets et programmes actifs en rapport avec la filière riz avec les formulaires d'information
- 4) Matrice de la nature des interventions par secteur (offre)
- 5) Matrice des besoins exprimés dans la SNDR (demande)
- 6) Rapport de l'atelier de restitution